

Le 11 novembre 2016

Monsieur Michel Germain
Président de la commission
Projet de construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Complément d'information n°7

Thème : Sécurité des voitures sur la rampe du traversier en raison de
l'inclinaison des autos sur les nouveaux navires.

i) Comment s'assurer que les voitures vont rester en place?

Comme sur tous les autres navires de la flotte de la Société des traversiers du Québec (STQ), une procédure de sécurité sera mise en place prévoyant notamment l'obligation d'utiliser le frein à main. De plus, notre personnel installera également des cales de roue.

ii) Comment s'assurer que les personnes pourront sortir de leur voiture sécuritairement?

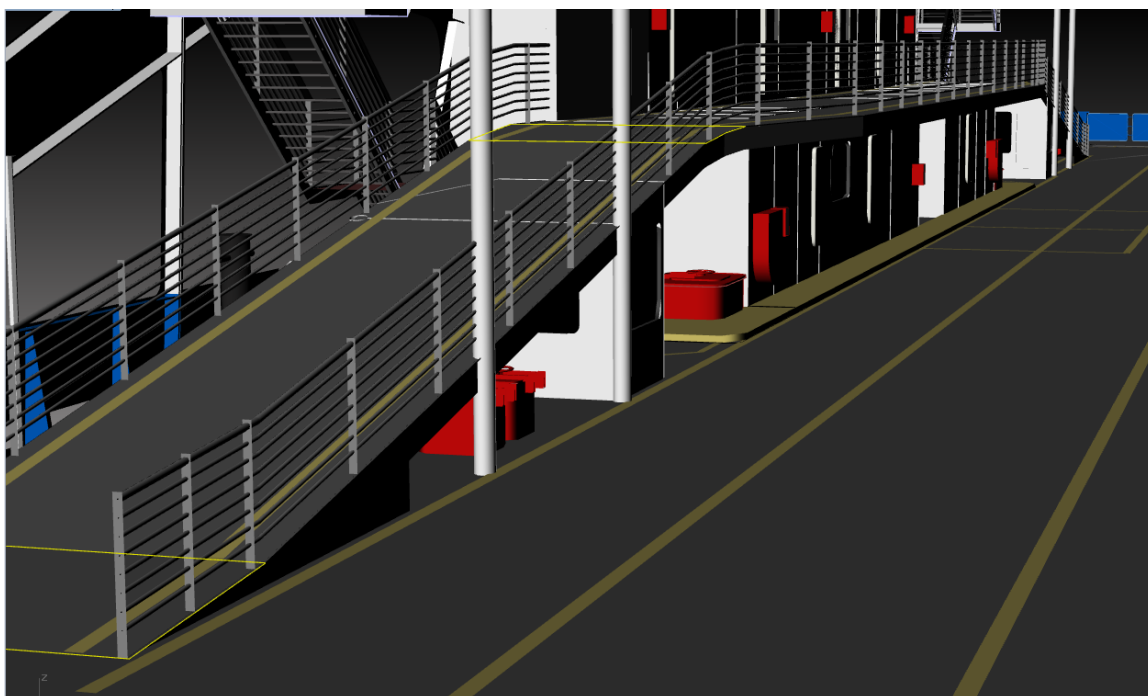
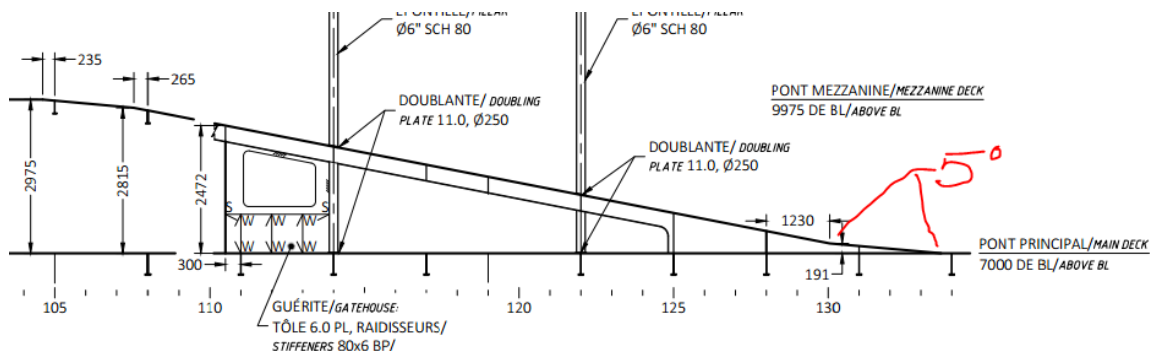
- Le trottoir piéton possède une largeur de 750 mm;
- La largeur totale de la mezzanine est de 3,13 m;
- La largeur de voie réservée aux véhicules est de 2,6 m.

Les largeurs des voies ainsi que la présence de rambades permettent une circulation efficace et sécuritaire.

...2

Informations supplémentaires :

La STQ souhaite préciser les différents niveaux d'inclinaison de la rampe menant à la mezzanine. La rampe augmente graduellement de 5 à 11 degrés pour revenir à 5 degrés d'inclinaison pour atteindre ainsi la mezzanine.



Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

La directrice de la sécurité et de l'environnement,

Isabelle Beaudoin, B.A., SEAC